

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - CNE BELLENGREVILLE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21140057700014

POSTE COMPTABLE : R.P. DE TROARN

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : CNE BELLENGREVILLE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	35
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
Accusé de réception en préfecture	
04-21-400577-20200306-20200306-02-B1- des crédits de paiement afférents	Sans Objet
Date de télétransmission : 09/04/2020	
Date de réception préfecture : 09/04/2020	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	39
D2 - Arrêté et signatures	40

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

Code INSEE 1400057	CNE BELLENGREVILLE CNE BELLENGREVILLE	CA 2019
------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1510
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	5
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
526.2074	623.0195		785.4395

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 375 608,02	G	1 650 304,57
	Section d'investissement	B	945 093,18	H	519 179,11

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	200 000,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	276 450,66
			(si déficit)		(si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 320 701,20	= G+H+I+J	2 645 934,34
---------------------------------------	-----------	---------------------	-----------	---------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	267 122,80	L	185 893,67
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	267 122,80	= K+L	185 893,67

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 375 608,02	= G+I+K	1 850 304,57
	Section d'investissement	= B+D+F	1 212 215,98	= H+J+L	981 523,44
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 587 824,00	= G+H+I+J+K+L	2 831 828,01

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	267 122,80	L	185 893,67
010	Stocks (4)	0,00			0,00
02	Produits des opérations d'immobilisations				0,00
04	Dotations, fonds d'investissement et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			185 893,67
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00

Accusé de réception des prestations d'immobilisations
 014-211400577-20200306-20200306-02-BF
 Date de télétransmission : 09/04/2020
 Date de réception préfecture : 09/04/2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 626,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 935,66	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	213 561,14	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	348 160,00	311 028,86	0,00	0,00	37 131,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	637 182,20	605 077,81	0,00	0,00	32 104,39
014	Atténuations de produits	230 200,00	230 104,00	0,00	0,00	96,00
65	Autres charges de gestion courante	198 959,80	177 803,82	0,00	0,00	21 155,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 414 502,00	1 324 014,49	0,00	0,00	90 487,51
66	Charges financières	52 900,00	51 393,53	0,00	0,00	1 506,47
67	Charges exceptionnelles	7 800,00	200,00	0,00	0,00	7 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	14 100,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 489 302,00	1 375 608,02	0,00	0,00	113 693,98
023	Virement à la section d'investissement (2)	274 591,34				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		274 591,34	0,00			274 591,34
TOTAL		1 763 893,34	1 375 608,02	0,00	0,00	388 285,32
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	12 500,00	24 665,83	0,00	0,00	-12 165,83
70	Produits services, domaine et ventes div	188 000,00	189 899,25	0,00	0,00	-1 899,25
73	Impôts et taxes	1 088 493,34	1 157 597,14	0,00	0,00	-69 103,80
74	Dotations et participations	265 900,00	265 466,66	0,00	0,00	433,34
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	7 911,02	0,00	0,00	-2 911,02
Total des recettes de gestion courante		1 559 893,34	1 645 539,90	0,00	0,00	-85 646,56
76	Produits financiers	0,00	39,89	0,00	0,00	-39,89
77	Produits exceptionnels	4 000,00	4 724,78	0,00	0,00	-724,78
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 563 893,34	1 650 304,57	0,00	0,00	-86 411,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 563 893,34	1 650 304,57	0,00	0,00	-86 411,23
Pour information		(3) 200 000,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

Accusé de réception en préfecture

014-211400577-20200306-20200306-02-BF

Date de rétrotransmission : 09/04/2020

Date de réception préfecture : 09/04/2020

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 240,00	600,00	1 626,00	1 014,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	134 680,00	77 334,00	51 935,66	5 410,34
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	719 560,00	497 593,20	213 561,14	8 405,66
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	857 480,00	575 527,20	267 122,80	14 830,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	28 852,00	0,00	11 148,00
16	Emprunts et dettes assimilées	343 000,00	340 713,98	0,00	2 286,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	383 000,00	369 565,98	0,00	13 434,02
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 240 480,00	945 093,18	267 122,80	28 264,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	1 240 480,00	945 093,18	267 122,80	28 264,02
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	267 139,31	77 271,95	185 893,67	3 973,69
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	13 496,05	0,00	-13 496,05
	Total des recettes d'équipement	267 139,31	90 768,00	185 893,67	-9 522,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	214 861,32	222 773,74	0,00	-7 912,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	205 437,37	205 437,37	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	200,00	0,00	1 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	422 298,69	428 411,11	0,00	-6 112,42
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	689 438,00	519 179,11	185 893,67	-15 634,78
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	274 591,34			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		274 591,34	0,00		274 591,34
TOTAL		964 029,34	519 179,11	185 893,67	258 956,56
Pour information		(2) 276 450,66			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	311 028,86		311 028,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	605 077,81		605 077,81
014	Atténuations de produits	230 104,00		230 104,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	177 803,82		177 803,82
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	51 393,53	0,00	51 393,53
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 375 608,02	0,00	1 375 608,02
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	28 852,00	0,00	28 852,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	340 713,98	0,00	340 713,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	600,00	0,00	600,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	77 334,00	0,00	77 334,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	497 593,20	0,00	497 593,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		945 093,18	0,00	945 093,18
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	24 665,83		24 665,83
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	189 899,25		189 899,25
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 157 597,14		1 157 597,14
74	Dotations et participations	265 466,66		265 466,66
75	Autres produits de gestion courante	7 911,02	0,00	7 911,02
76	Produits financiers	39,89	0,00	39,89
77	Produits exceptionnels	4 724,78	0,00	4 724,78
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 650 304,57	0,00	1 650 304,57
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				200 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	222 773,74	0,00	222 773,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	205 437,37		205 437,37
13	Subventions d'investissement	77 271,95	0,00	77 271,95
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200,00	0,00	200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	13 496,05	0,00	13 496,05
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		519 179,11	0,00	519 179,11
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				276 450,66

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF

(8) En l'absence de chapitre 22, les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	348 160,00	311 028,86	0,00	0,00	37 131,14
60611	Eau et assainissement	5 000,00	3 710,05	0,00	0,00	1 289,95
60612	Energie - Electricité	44 000,00	36 410,08	0,00	0,00	7 589,92
60613	Chauffage urbain	15 000,00	11 582,65	0,00	0,00	3 417,35
60621	Combustibles	100,00	96,60	0,00	0,00	3,40
60622	Carburants	8 000,00	4 757,79	0,00	0,00	3 242,21
60623	Alimentation	3 000,00	2 899,58	0,00	0,00	100,42
60624	Produits de traitement	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
60631	Fournitures d'entretien	5 200,00	7 164,74	0,00	0,00	-1 964,74
60632	Fournitures de petit équipement	18 500,00	19 265,02	0,00	0,00	-765,02
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	3 952,64	0,00	0,00	-952,64
60636	Vêtements de travail	3 200,00	1 852,32	0,00	0,00	1 347,68
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 656,47	0,00	0,00	-656,47
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	800,00	805,65	0,00	0,00	-5,65
6067	Fournitures scolaires	10 500,00	11 079,67	0,00	0,00	-579,67
611	Contrats de prestations de services	88 000,00	64 315,29	0,00	0,00	23 684,71
6135	Locations mobilières	11 000,00	14 094,57	0,00	0,00	-3 094,57
61521	Entretien terrains	12 360,00	12 981,57	0,00	0,00	-621,57
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 600,00	13 156,51	0,00	0,00	2 443,49
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	1 033,41	0,00	0,00	-1 033,41
61551	Entretien matériel roulant	8 300,00	2 243,14	0,00	0,00	6 056,86
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 550,00	0,00	0,00	-50,00
6156	Maintenance	6 500,00	14 192,76	0,00	0,00	-7 692,76
6161	Multirisques	7 100,00	7 032,98	0,00	0,00	67,02
6168	Autres primes d'assurance	3 600,00	4 526,53	0,00	0,00	-926,53
6182	Documentation générale et technique	700,00	419,75	0,00	0,00	280,25
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	704,00	0,00	0,00	2 296,00
6188	Autres frais divers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	800,00	594,85	0,00	0,00	205,15
6226	Honoraires	5 000,00	12 553,36	0,00	0,00	-7 553,36
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 700,00	1 500,00	0,00	0,00	5 200,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	464,04	0,00	0,00	535,96
6232	Fêtes et cérémonies	16 000,00	24 439,88	0,00	0,00	-8 439,88
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	733,59	0,00	0,00	1 266,41
6238	Divers	5 000,00	3 694,36	0,00	0,00	1 305,64
6241	Transports de biens	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6247	Transports collectifs	6 500,00	6 479,00	0,00	0,00	21,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	410,94	0,00	0,00	89,06
6261	Frais d'affranchissement	4 600,00	3 151,28	0,00	0,00	1 448,72
6262	Frais de télécommunications	13 500,00	11 383,04	0,00	0,00	2 116,96
627	Services bancaires et assimilés	0,00	901,75	0,00	0,00	-901,75
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 900,00	1 850,00	0,00	0,00	50,00
63512	Taxes foncières	500,00	389,00	0,00	0,00	111,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	637 182,20	605 077,81	0,00	0,00	32 104,39
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 600,00	1 600,59	0,00	0,00	-0,59
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 782,20	5 171,09	0,00	0,00	611,11
6411	Personnel titulaire	425 000,00	397 746,37	0,00	0,00	27 253,63
6413	Personnel non titulaire	0,00	559,57	0,00	0,00	-559,57
64168	Autres emplois d'insertion	11 500,00	9 832,16	0,00	0,00	1 667,84
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	52 100,00	51 107,11	0,00	0,00	992,89
6452	Cotisations en préfecture	100 800,00	99 956,42	0,00	0,00	843,58
6453	Cotisations aux P.C.S.F.	600,00	420,84	0,00	0,00	179,16
6454	Cotisations aux P.C.S.F.	28 000,00	28 840,81	0,00	0,00	-840,81
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 900,00	4 533,00	0,00	0,00	367,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 700,00	2 349,85	0,00	0,00	350,15

Accusé de réception en préfecture
014 211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception en préfecture : 09/04/2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6488	Autres charges	3 200,00	2 960,00	0,00	0,00	240,00
014	Atténuations de produits	230 200,00	230 104,00	0,00	0,00	96,00
739221	FNGIR	230 200,00	230 104,00	0,00	0,00	96,00
65	Autres charges de gestion courante	198 959,80	177 803,82	0,00	0,00	21 155,98
6531	Indemnités	58 000,00	59 418,58	0,00	0,00	-1 418,58
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	6 139,50	0,00	0,00	860,50
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 500,00	6 241,56	0,00	0,00	2 258,44
6535	Formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	40,14	0,00	0,00	-40,14
6541	Créances admises en non-valeur	5 200,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
6553	Service d'incendie	33 000,00	32 911,00	0,00	0,00	89,00
65548	Autres contributions	53 759,80	44 845,38	0,00	0,00	8 914,42
657362	Subv. fonct. CCAS	6 200,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	22 300,00	21 986,00	0,00	0,00	314,00
65888	Autres	4 000,00	21,66	0,00	0,00	3 978,34
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 414 502,00	1 324 014,49	0,00	0,00	90 487,51
66	Charges financières (b)	52 900,00	51 393,53	0,00	0,00	1 506,47
66111	Intérêts réglés à l'échéance	52 900,00	51 393,53	0,00	0,00	1 506,47
67	Charges exceptionnelles (c)	7 800,00	200,00	0,00	0,00	7 600,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	1 000,00	200,00	0,00	0,00	800,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	14 100,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 489 302,00	1 375 608,02	0,00	0,00	113 693,98
023	Virement à la section d'investissement	274 591,34	0,00			274 591,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		274 591,34	0,00			274 591,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		274 591,34	0,00			274 591,34
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 763 893,34	1 375 608,02	0,00	0,00	388 285,32
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	12 500,00	24 665,83	0,00	0,00	-12 165,83
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	23 504,40	0,00	0,00	-13 504,40
6459	Rembours charges SS et prévoyance	2 500,00	1 161,43	0,00	0,00	1 338,57
70	Produits services, domaine et ventes div	188 000,00	189 899,25	0,00	0,00	-1 899,25
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	2 672,38	0,00	0,00	-1 672,38
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 000,00	1 892,35	0,00	0,00	107,65
7067	Redev. services périscolaires et enseign	80 000,00	88 218,50	0,00	0,00	-8 218,50
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	95 000,00	95 594,45	0,00	0,00	-594,45
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	1 521,57	0,00	0,00	-1 521,57
73	Impôts et taxes	1 088 493,34	1 157 597,14	0,00	0,00	-69 103,80
73111	Taxes foncières et d'habitation	502 454,00	514 290,00	0,00	0,00	-11 836,00
73112	Cotisation sur la VAE	22 820,00	22 820,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	369 462,00	354 836,00	0,00	0,00	14 626,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 124,00	1 033,00	0,00	0,00	1 091,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	23 049,00	25 511,00	0,00	0,00	-2 462,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	128 585,00	128 585,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	39 999,34	45 545,14	0,00	0,00	-5 545,80
7388	Autres taxes diverses	0,00	64 977,00	0,00	0,00	-64 977,00
74	Dotations et participations	265 900,00	265 466,66	0,00	0,00	433,34
7411	Dotation forfaitaire	160 000,00	161 835,00	0,00	0,00	-1 835,00
74121	Dotation de solidarité rurale	59 000,00	59 033,00	0,00	0,00	-33,00
74127	Dotation nationale de péréquation	33 000,00	29 368,00	0,00	0,00	3 632,00
744	FCTVA	0,00	320,00	0,00	0,00	-320,00
74718	Autres participations Etat	0,00	997,66	0,00	0,00	-997,66
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 900,00	2 082,00	0,00	0,00	818,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	11 000,00	11 831,00	0,00	0,00	-831,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	7 911,02	0,00	0,00	-2 911,02
752	Revenus des immeubles	5 000,00	7 499,50	0,00	0,00	-2 499,50
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	0,00	410,00	0,00	0,00	-410,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,52	0,00	0,00	-1,52
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 559 893,34	1 645 539,90	0,00	0,00	-85 646,56
76	Produits financiers (b)	0,00	39,89	0,00	0,00	-39,89
761	Produits de participations	0,00	10,42	0,00	0,00	-10,42
7688	Autres	0,00	29,47	0,00	0,00	-29,47
77	Produits exceptionnels (c)	4 000,00	4 724,78	0,00	0,00	-724,78
7788	Produits exceptionnels divers	4 000,00	4 724,78	0,00	0,00	-724,78
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 563 893,34	1 650 304,57	0,00	0,00	-86 411,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 563 893,34	1 650 304,57	0,00	0,00	-86 411,23
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		200 000,00				

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 240,00	600,00	1 626,00	1 014,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	600,00	1 626,00	-2 226,00
2031	Frais d'études	3 240,00	0,00	0,00	3 240,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	134 680,00	77 334,00	51 935,66	5 410,34
2111	Terrains nus	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
2116	Cimetières	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
21311	Hôtel de ville	5 000,00	2 472,00	33 046,35	-30 518,35
21312	Bâtiments scolaires	20 200,00	22 142,11	0,00	-1 942,11
21318	Autres bâtiments publics	22 000,00	632,10	0,00	21 367,90
2151	Réseaux de voirie	9 200,00	247,68	0,00	8 952,32
2152	Installations de voirie	247,68	0,00	3 360,00	-3 112,32
21571	Matériel roulant	800,00	0,00	0,00	800,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	385,00	0,00	-385,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	6 457,12	6 158,10	0,00	299,02
21783	Matériel bureau, info. (mise à dispo)	8 600,00	0,00	0,00	8 600,00
2182	Matériel de transport	5 880,00	5 880,58	0,00	-0,58
2183	Matériel de bureau et informatique	3 295,20	0,00	4 854,60	-1 559,40
2184	Mobilier	14 000,00	39 416,43	2 937,60	-28 354,03
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	7 737,11	12 262,89
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	719 560,00	497 593,20	213 561,14	8 405,66
2313	Constructions	680 562,40	497 511,79	208 809,43	-25 758,82
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 833,12	81,41	4 751,71	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	34 164,48	0,00	0,00	34 164,48
Total des dépenses d'équipement		857 480,00	575 527,20	267 122,80	14 830,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	28 852,00	0,00	11 148,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	40 000,00	28 852,00	0,00	11 148,00
16	Emprunts et dettes assimilées	343 000,00	340 713,98	0,00	2 286,02
1641	Emprunts en euros	61 000,00	340 713,98	0,00	-279 713,98
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	280 000,00	0,00	0,00	280 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		383 000,00	369 565,98	0,00	13 434,02
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 240 480,00	945 093,18	267 122,80	28 264,02
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées (6)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 240 480,00	945 093,18	267 122,80	28 264,02
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306
Date de télétransmission : 06/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	267 139,31	77 271,95	185 893,67	3 973,69
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	257 139,31	67 271,95	185 893,67	3 973,69
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	13 496,05	0,00	-13 496,05
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	13 496,05	0,00	-13 496,05
Total des recettes d'équipement		267 139,31	90 768,00	185 893,67	-9 522,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	420 298,69	428 211,11	0,00	-7 912,42
10222	FCTVA	170 000,00	169 212,00	0,00	788,00
10226	Taxe d'aménagement	44 861,32	53 561,74	0,00	-8 700,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	205 437,37	205 437,37	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	200,00	0,00	1 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		422 298,69	428 411,11	0,00	-6 112,42
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		689 438,00	519 179,11	185 893,67	-15 634,78
021	Virement de la sect° de fonctionnement	274 591,34			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		274 591,34	0,00		274 591,34
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		274 591,34	0,00		274 591,34
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		964 029,34	519 179,11	185 893,67	258 956,56
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		276 450,66			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
	21/06/2019	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 297 396,10									
1641 Emprunts en euros (total)					2 297 396,10									
00110877552	CREDIT AGRICOLE	27/09/2007	2007-12-11	15/01/2008	67 000,00	F		4,800	4,800		T	P		A-1
001108812880	CREDIT AGRICOLE	27/09/2007	2007-12-11	15/06/2010	200 000,00	F		4,800	4,800		T	P		A-1
00110881804	CREDIT AGRICOLE	27/09/2007	2009-04-14	15/07/2009	177 000,00	F		4,800	4,800		T	P		A-1
00110883451	CREDIT AGRICOLE		2007-10-15	15/01/2008	36 000,00	F		4,840	4,840		A	P		A-1
00131214640	CREDIT AGRICOLE	27/09/2007	2009-05-20	15/08/2009	382 000,00	F		4,800	4,800		T	P		A-1
00131895463	CREDIT AGRICOLE		2008-03-01	15/09/2008	75 000,00	F		4,780	4,780		A	P		A-1
10000442745	CREDIT AGRICOLE	01/10/2017	2017-10-03	15/01/2018	281 000,00	F		0,890	0,890		T	P		A-1
10000442784	CREDIT AGRICOLE	03/10/2017	2017-10-03	15/01/2018	703 000,00	F		1,690	1,690		T	P		A-1
20300134 CE BN	CAISSE D'EPARGNE DE BASSE-NDIE	12/05/2003	2003-05-25	25/06/2003	108 000,00	F		4,170	4,170		A	P		A-1
CRCAM	CREDIT AGRICOLE	25/04/2006	2006-07-05	15/01/2007	63 000,00	F		3,930	3,930		S	P		A-1
MON22419EUR/0231324/	DEXIA CREDIT LOCAL	01/02/2005	2005-02-01	01/02/2005	205 396,10	F		4,730	4,730		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor					0,00									

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

CNE BELLENGREVILLE - CNE BELLENGREVILLE - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 297 396,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 439 933,51					340 713,98	51 393,53	0,00	3 349,39
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 439 933,51					340 713,98	51 393,53	0,00	3 349,39
00110877552		0,00	A-1	34 573,78	8,00			0,000	3 465,86	1 764,14	0,00	345,74
001108812880		0,00	A-1	168 084,46	18,00			0,000	4 810,69	8 213,23	0,00	0,00
00110881804		0,00	A-1	104 909,09	10,00			0,000	8 523,73	5 292,87	0,00	0,00
00110883451		0,00	A-1	17 895,84	8,00			0,000	1 797,84	953,17	0,00	0,00
00131214640		0,00	A-1	313 856,15	20,00			0,000	9 523,23	15 352,49	0,00	0,00
00131895463		0,00	A-1	37 706,18	9,00			0,000	3 798,29	1 983,91	0,00	0,00
10000442745		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	281 000,00	2 500,92	0,00	0,00
10000442784		0,00	A-1	703 000,00	23,00			0,000	0,00	11 880,72	0,00	2 475,15
20300134 CE BN		0,00	A-1	22 116,99	4,00			0,000	6 727,05	1 341,25	0,00	528,50
CRCAM		0,00	A-1	37 791,02	12,00			0,000	2 423,43	1 556,85	0,00	0,00
MON22419EUR/0231324/		0,00	A-1	0,00	1,00			0,000	18 643,86	553,98	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1673 Emprunts sur comptes courants (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
1673 Emprunts sur comptes courants (total)
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

CNE BELLENGREVILLE - CNE BELLENGREVILLE - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 439 933,51					340 713,98	51 393,53	0,00	3 349,39

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

Accusé de réception en préfecture

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

014-211400577-20200306-20200306-02-BF

Date de répartition : 09/04/2020 et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Date de réception préfecture : 09/04/2020

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 439 933,51	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		341 000,00	340 713,98
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		341 000,00	340 713,98
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	61 000,00	340 713,98
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	280 000,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	340 713,98	267 122,80	0,00	607 836,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		489 452,66	III 222 773,74
Ressources propres externes de l'année (a)		214 861,32	222 773,74
10222	FCTVA	170 000,00	169 212,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	44 861,32	53 561,74
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		274 591,34	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	274 591,34	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	222 773,74	185 893,67	276 450,66	205 437,37	890 555,44

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 607 836,78
Ressources propres disponibles	IV 890 555,44
Solde	V = IV – II (3) 282 718,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
RÉDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	3,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINTS TECHNIQUES 2EME CLASSE	C	0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINTS TECHNIQUES 2e CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	4,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE 2ème CLASSE	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM PCP 2ème CLASSE	C	0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'Animation 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	8,00	17,00	17,00	0,00	17,00

Accusé de réception en préfecture
 (14-211400577-20200308-20200308-02-BF)
 Date de transmission : 09/04/2020
 Date de réception préfecture : 09/04/2020

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
CAE MEDICO SOCIAL	C	MS	0	0,00	3-a°	A DROIT PRIVE 1 ans
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	1 127 000,00	1,02	16,40	1,00	184 828,00	1,03
TFPB	1 035 000,00	1,02	19,67	1,00	203 585,00	1,03
TFPNB	55 600,00	1,02	31,14	1,00	17 314,00	1,03
CFE	492 500,00	1,27	19,64	1,00	96 727,00	1,03
TOTAL	2 710 100,00	4,33			502 454,00	4,12

Accusé de réception en préfecture
014-211400577-20200306-20200306-02-BF
Date de télétransmission : 09/04/2020
Date de réception préfecture : 09/04/2020

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/03/2020

Présenté par (1) Le Maire, Dominique PIAT.

A Bellengreville, le 06/03/2020

Le Maire, Dominique PIAT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Bellengreville, le 06/03/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, Dominique PIAT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

<p>Accusé de réception en préfecture 014-211400577-20200306-20200306-02-BF Date de télétransmission : 09/04/2020 Date de réception préfecture : 09/04/2020</p>
